

Jean, après avoir regagné le *Champlain*, mouillé à une encablure de la rive, reprit avec le courant la route de Montréal.

VII.—DE QUÉBEC A MONTRÉAL

A minuit, le cotre avait déjà gagné quelques milles en amont. Au sein de cette nuit, éclairée par la lumière de la pleine lune, Pierre Harcher manœuvrait avec sûreté, bien qu'il dût courir des bordées d'une rive à l'autre, car le vent soufflait de l'ouest à l'état de fraîche brise.

Le *Champlain* ne s'arrêta qu'un peu avant le lever de l'aube. De légères brumes noyaient alors les larges prairies au delà des deux berges. Bientôt les têtes d'arbres, groupés à l'arrière plan, émergèrent de ces vapeurs que le soleil commençait à dissoudre, et le cours du fleuve redevint visible.

Nombre de pêcheurs étaient déjà à la besogne, traînant leurs filets et leurs lignes à la remorque de ces petites embarcations qui n'abandonnent guère le haut cours du Saint-Laurent ou ses affluents de droite et de gauche. Le *Champlain* alla se perdre au milieu de cette flottille, livrée à ses occupations matinales entre les rives des comtés de Port-Neuf et de Lotbinière. Les frères Harcher se mirent aussitôt au travail, après avoir jeté l'ancre du côté septentrional. Il leur fallait quelques mannes de poisson, afin de l'aller vendre dans les villages, dès que le flot permettrait de remonter le fleuve malgré le vent contraire.

Pendant la pêche, des canots d'écorce vinrent accoster le *Champlain*. C'étaient deux ou trois de ces légers squifs que l'on peut mettre sur l'épaule, lorsqu'il s'agit de franchir les "portages", c'est-à-dire l'espace pendant lequel un cours d'eau est rendu innavigable par les roches qui l'obstruent, les chutes ou "sauts" qui le barrent, les rapides ou tourbillons qui troublent si fréquemment les rivières canadiennes.

Les hommes de ces canots étaient de race indienne pour la plupart. Ils venaient acheter du poisson qu'ils transportaient ensuite dans les bourgades et villages de l'intérieur, où leurs embarcations pénétraient par les multiples rios du territoire. A diverses reprises, pourtant, ce furent des Canadiens qui vinrent accoster le *Champlain*. Ils s'entretenaient pendant quelques minutes avec Jean ; après quoi ils regagnaient la rive, afin d'accomplir la mission dont ils s'étaient chargés.

Ce matin-là, si les frères Harcher n'eussent cherché dans la pêche que le gain ou le plaisir, leur vœu aurait été amplement satisfait. Filets et lignes firent merveille, en capturant brochets, perches, perchotes, et ces espèces si abondantes dans les eaux canadiennes, maskinongis et touradis, dont on est très friand dans le Nord-Amérique. Ils prirent aussi quantité de ce "poisson blanc" que les gourmets apprécient pour sa chair excellente. Il serait donc fait bon accueil aux pêcheurs du *Champlain* dans les habitations riveraines, et c'est ce qui arriva.

Ils étaient favorisés, d'ailleurs, par un temps magnifique—ce temps spécial, pour ainsi dire, à l'heureuse et incomparable vallée du Saint-Laurent. Quel délicieux aspect que celui des campagnes avoisinantes, depuis les berges du fleuve jusqu'au pied de la chaîne des Laurentides ! Suivant la poétique expression de Fenimore Cooper, elles n'en étaient que plus belles pour avoir revêtu leur livrée d'automne—la livrée verte et jaune des derniers beaux jours.

Le *Champlain* gagna d'abord la lisière du comté de Port-Neuf sur la rive gauche. Dans la bourgade de ce nom, comme dans les villages de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas, on fit des affaires. Peut-être, sur certains points, le *Champlain* laissa-t-il plus d'argent qu'il n'en reçut pour les produits de sa pêche ; mais les frères Harcher ne songeaient pas à s'en plaindre.

Pendant les deux jours suivants, Jean navigua ainsi d'une rive à l'autre. Dans le comté de Lotbinière, sur la rive droite, à Lotbinière et à Saint-Pierre-les-Bosquets,—dans le comté de Champlain, sur la rive opposée, à Batiscan, ensuite, sur l'autre bord, à Gentilly, à Doucette, les principaux réformistes reçurent sa visite. Ce fut même l'un des personnages les plus influents de Nicolet, dans le

comté de ce nom, M. Aubineau, juge de paix et commissaire des petites causes du district, qui se mit en rapport avec lui. Là aussi, comme à Québec, Jean apprit que l'abbé Joann venait de parcourir les paroisses, où ses prédications avaient enflammé les esprits. M. Aubineau lui ayant parlé des munitions et des armes qui faisaient le plus généralement défaut :

"Vous en recevrez prochainement, répondit-il. Un train de bois a dû partir de Montréal la nuit dernière, et il ne peut tarder à arriver, avec fusils, poudre et plomb. Vous serez donc armés à temps. Mais ne vous levez pas avant l'heure. En outre, si cela était nécessaire, vous pourriez entrer en communication avec le comté de la villa Montcalm, dans l'île Jésus, et correspondre avec son président.

—M. de Vaudreuil ? . . .
—Lui-même.
—C'est entendu.
—Ne m'avez-vous pas dit reprit Jean, que l'abbé Joann avait passé par Nicolet ?

—Il était ici, il y a six jours.
—Savez-vous où il est allé en vous quittant ?
—Dans le comté de Verchères, et il doit, si je ne me trompe, se rendre ensuite dans le comté de Laprairie !"

Sur ce, Jean prit congé du juge de paix, et rentra à bord du *Champlain*, au moment où les frères Harcher y revenaient, après avoir vendu leur poisson. Le fleuve fut alors obliquement traversé dans la direction du comté de Saint-Maurice.

A l'embouchure de la rivière de ce nom, s'élève l'une des plus anciennes bourgades du pays, la bourgade des Trois-Rivières, au débouché d'une vallée fertile. A cette époque, on venait d'y créer une fonderie de canons, dirigée par une société franco-canadienne, et qui n'occupait que des ouvriers franco-canadiens.

C'était là un centre anti-loyaliste que Jean ne pouvait négliger. Le *Champlain* remonta donc pendant plusieurs milles le cours du Saint-Maurice, et le jeune patriote se mit en relation avec les comités institués dans les paroisses.

Il est vrai, cette fonderie, de création récente, se trouvait encore dans la période d'organisation. Quelques mois plus tard, peut-être les réformistes auraient-ils pu s'y fournir de ces bouches à feu dont ils étaient malheureusement privés. Il était possible, cependant — à la condition que l'on travaillât jour et nuit — qu'ils fussent en mesure d'opposer à l'artillerie des troupes royales les premiers canons fondus à l'usine de Saint-Maurice, Jean eut un très important entretien à ce sujet avec les chefs des comités. Que quelques-unes de ces pièces fussent fabriquées à temps, et les bras ne manqueraient pas pour les servir.

En quittant les Trois-Rivières, le *Champlain* longea à gauche la rive du comté de Maskinongé, relâcha à la petite ville de ce nom, puis déboucha, la nuit du 24 au 25 septembre, dans un assez large évasement du Saint-Laurent, qu'on appelle le lac Saint-Pierre. Là se développe, en effet une sorte de lac, long de cinq lieues, limité en amont par une série d'îlots, qui s'étendent depuis Berthier, bourgade du comté de ce nom, jusqu'à Sorel, appartenant au comté de Richelieu.

En cet endroit, les frères Harcher tendirent leurs filets, ou plutôt les mirent à la traîne, et, servis par le courant, ils continuèrent à remonter le fleuve sous petite vitesse. D'épais nuages couvraient le ciel, et l'obscurité était assez profonde pour qu'il fût impossible d'apercevoir les rives dans le nord et dans le sud.

Un peu après minuit, Pierre Harcher, de garde à l'avant, aperçut un feu qui brillait en amont du fleuve.

"C'est sans doute le fanal d'un navire en dérive, dit Rémy, qui avait rejoint son frère.

—Attention aux filets ! répliqua Jacques. Nous en avons trente brasses dehors, et ils seraient perdus, si ce navire nous tombait en travers !

—Eh bien, gagnons sur tribord, dit Michel. Dieu merci ! l'espace ne manque pas . . .

—Non, répondit Pierre, mais le vent refuse, et nous allons dériver . . .

—Il vaudrait mieux haler nos filets, fit observer Tony. Ce serait plus sûr . . .

—Oui, et ne perdons pas de temps," répliqua Rémy.

Les frères Harcher se préparaient à rentrer leurs engins, à bord, lorsque Jean dit :

"Etes-vous certains que ce soit un navire qui se laisse aller au courant du fleuve ? . . .

—Je ne sais trop, répondit Pierre. En tout cas, il s'approche lentement, et son feu est placé bien au ras de l'eau.

—C'est peut-être une cage ? . . . dit Jacques.
—Si c'est une cage, répliqua Rémy, raison de plus pour l'éviter ! Nous ne pourrions nous en débrouiller ! Allons, hale à bord !"

En effet, le *Champlain* eût risqué de compromettre ses filets, si les frères Harcher ne se fussent hâtés de les ramener, sans même prendre le temps de dégager le poisson pris dans leurs mailles. Il n'y avait pas un instant à perdre, car le feu signalé ne se trouvait pas à plus de deux encablures.

On appelle "cage", en Canada, des trains de bois, composés de soixante à soixante-dix "cribs", c'est-à-dire de sections, dont l'ensemble comprend au moins mille pieds cubes. A partir du jour où la débâcle rend le fleuve à la navigation, nombre de ces cages le descendent vers Montréal ou Québec. Elles viennent de ces immenses forêts de l'ouest, qui forment une des inépuisables richesses de la province canadienne. Qu'on se figure un assemblage flottant, émergeant de cinq à six pieds, comme un énorme ponton sans mâts. Il est composé de troncs, qui ont été équarris sur les lieux mêmes par la hache du bûcheron, ou débités en madriers et en planches par les scieries établies aux chutes des Chaudières, sur la rivière Outaouais. De ces trains, il en descend ainsi des milliers depuis le mois d'avril jusqu'au milieu d'octobre, évitant les sauts et les rapides au moyen de quelques glissoires construites sur le fond d'étroits canaux à fortes pentes. Si quelques-unes de ces cages s'arrêtent à Montréal pour fournir au chargement des bâtiments qui les transportent dans les mers d'Europe, la plupart dérivent jusqu'à Québec. Là est le centre de ces exploitations forestières, dont le rendement se chiffre chaque année par vingt-cinq à trente millions de francs au profit du commerce canadien.

Il va de soi que ces trains de bois ne peuvent que gêner la navigation du fleuve, surtout lorsqu'ils s'engagent à travers les branches intermédiaires dont la largeur est souvent médiocre. Abandonnés au courant de jusant, tant qu'il dure, il est à peu près impossible de les diriger. C'est donc aux bâtiments, embarcations de pêche ou autres, de s'en garer, s'ils veulent ne point risquer des abordages qui leur causeraient de très graves avaries. On le comprend, les frères Harcher ne devaient pas hésiter à ramener leurs filets, jetés sur le passage de la cage, que l'accalmie les empêchait d'éviter.

Jacques ne s'était point trompé, c'était une cage qui descendait le fleuve. Un feu, placé à l'avant, indiquait la direction qu'elle suivait. Elle n'était plus qu'à une vingtaine de brasses, lorsque le *Champlain* eut fini de haler ses filets.

En ce moment, dans le silence de la nuit, une voix timbrée entonna cette vieille chanson du pays, qui est devenue, ainsi que le fait remarquer M. Réveillaud, un vrai chant national—il faut le dire, plutôt par l'air que par les paroles. Dans le chanteur, qui n'était autre que le patron de la cage, il était facile de reconnaître un Canadien d'origine française, rien qu'à son accent et à la façon très ouverte dont il prononçait la diphtongue "ai".

Et il chantait ceci :

En revenant des noces,
J'étais bien fatigué,
A la claire fontaine,
J'allais me reposer . . .

Sans doute, Jean reconnut la voix du chanteur, car il s'approcha de Pierre Harcher, au moment où le *Champlain* abattait avec ses avirons pour éviter la cage.

"Accoste, lui dit-il.

—Accoster ? . . . répondit Pierre.

—Oui ! . . . c'est Louis Lacasse.

—Nous allons dériver avec lui ! . . .

—Cinq minutes, au plus, répondit Jean. Je n'ai que quelques mots à lui dire."

(A suivre)